

Réponse de Nicolas SARKOZY

16 avril 2012

Mes prises de position ont toujours été claires : comme la communauté internationale tout entière, j'estime que la colonisation en Cisjordanie doit cesser. Elle constitue un obstacle à la paix et met en péril la possibilité de créer un Etat palestinien. Je l'ai notamment rappelé au moment de la non-reconduction du moratoire sur les constructions dans les territoires occupés en 2010. Depuis lors, la voix de la France s'est fait entendre dans les différentes enceintes internationales pour dénoncer l'impact négatif des nouvelles constructions dans diverses colonies, à Jérusalem-Est comme en Cisjordanie.

Pour autant, je suis défavorable aux mesures discriminatoires prises vis-à-vis des importations de produits en provenance des colonies israéliennes. Les restrictions aux échanges commerciaux, dès lors qu'elles ne sont pas justifiées par des motifs économiques, ne peuvent suppléer la négociation et l'engagement politiques. Elles ne peuvent, au contraire, qu'aggraver des situations matérielles souvent difficiles. Je ne suis donc pas favorable à des sanctions économiques pour régler une question aussi complexe que celles des relations israélo-palestiniennes. Toutefois, je considère comme essentiel d'appliquer avec rigueur les textes et accords existants. A ce titre, il est important que les dispositions de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël soient exactement suivies, y compris en ce qui concerne les produits provenant des colonies israéliennes.

Au-delà des dispositions relevant du cadre juridique, je condamne fermement toutes les actions de boycott des produits en provenance d'Israël et des colonies israéliennes. La discrimination ne sera jamais une réponse constructive aux difficultés du peuple palestinien. C'est, au contraire, le développement économique et la création de richesse qui pourront efficacement préparer la coexistence de deux Etats modernes et viables. C'est pourquoi, je tiens à ce que les efforts de la France au sein du comité des donateurs se poursuivent et s'amplifient. Grâce à cette action, le processus de construction des institutions étatiques palestiniennes, lancé lors de la conférence internationale des donateurs pour l'Etat palestinien que j'ai réunie à Paris en décembre 2007, se poursuit et confirme la capacité de l'Autorité palestinienne à assumer la gestion d'un Etat fonctionnel. Dans cette perspective, j'agirai pour encourager le développement économique à Gaza et en Cisjordanie et je proposerai une nouvelle conférence des donateurs dans le contexte d'une relance du processus de paix.

VOIR L'INTÉGRALITÉ DES RÉPONSES DES CANDIDAT(E)S.

- **Emplacement** : Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Agir](#) > [Campagnes](#) > [Campagnes passées](#) > [Election présidentielle 2012](#) > [Produits des colonies et implications des entreprises françaises](#) >
- **Adresse de cet article** : <https://plateforme-palestine.org/Reponse-de-Nicolas-SARKOZY-2490>